

*Le budget—M. Kempling*

Nous avons vu l'effet qu'a eu sur notre économie l'influence des penseurs et des universitaires. Notre dette nationale a grimpé à des sommets inacceptables. Comme l'a fait remarquer mon collègue, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), le fardeau de la dette que le Canadien moyen devra payer ne s'allégera pas avant bien des années. En fait, le gouvernement devra s'adresser aux mêmes marchés financiers que le secteur privé, qui de ce fait aura encore plus de difficulté à se financer.

Nous avons connu l'inflation et la récession, et nous avons vu des taux d'intérêt excessifs ruiner des centaines de milliers d'entreprises et anéantir les espoirs et les rêves de millions de Canadiens.

C'est toujours avec impatience que je vois approcher la présentation du budget, car c'est une occasion de changement, de réparation, de restructuration. Ainsi en était-il dans le cas du budget d'hier. J'y voyais l'occasion pour le gouvernement d'apporter des changements qui pourraient atténuer les difficultés qu'éprouvent les chômeurs canadiens au nombre d'un million et demi. Tous ces espoirs, toutes ces attentes ont été quelque peu déçus par les nouvelles que nous avons reçues le 31 janvier de Statistique Canada, nouvelles selon lesquelles la reprise semblait avoir perdu un peu de sa vigueur au quatrième trimestre et que ce ralentissement allait se poursuivre au début de 1984. Le Conference Board du Canada a annoncé que des indices inquiétants laissaient croire que la reprise pourrait ne pas être aussi vigoureuse qu'on aurait pu l'espérer. Le produit national brut a baissé de .2 p. 100 en novembre, et la demande a diminué en réalité de .2 p. 100 au cours du troisième trimestre.

D'après les observations rapportées par les journaux et les discours des représentants du monde des affaires et des autres, nous constatons que les consommateurs ont perdu confiance au cours du dernier trimestre. En fait, l'enquête du ministère de l'Expansion industrielle régionale dont les résultats ont été publiés en décembre révèle qu'en 1984 les grosses sociétés réduiront encore leurs investissements.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les nombreux entretiens que le ministre des Finances (M. Lalonde) a eu avec les représentants du monde des affaires au cours de ces derniers mois. L'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de Commerce du Canada, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Organisation canadienne de la petite entreprise et de nombreuses autres associations industrielles et commerciales ont présenté des mémoires et rencontré le ministre des Finances et ses représentants.

Bien sûr, il suffit de lire les manchettes des journaux financiers pour voir que telle ou telle société a enregistré des bénéfices records, mais ce n'est pas un phénomène général. Le monde des affaires éprouve de nombreuses difficultés. Même si les taux d'intérêt ont quelque peu baissé, les taux bancaires se situent toujours à 6.5 point de pourcentage au-dessus du taux d'inflation. Quand vous les comparez aux taux en vigueur avant le début de la récession, vous constatez qu'à l'époque le taux préférentiel se situait à 3.4 p. 100 du taux d'inflation. L'inflation a baissé, mais l'écart entre le taux d'inflation et le taux préférentiel s'est accru. En fait, nous pouvons constater que les taux d'intérêt réels sont deux fois plus élevés qu'ils ne

devraient l'être. Un grand nombre de nos institutions financières conservent beaucoup de liquidités. Elles ont beaucoup d'argent à prêter, mais cet argent ne sert pas à financer les opérations commerciales. En fait, les prêts commerciaux sont nettement en baisse.

C'est dans le secteur des hypothèques résidentielles que la compétition est vraiment serrée. Je pense que nous pouvons tous nous en réjouir. Les taux hypothécaires ont nettement baissé l'année dernière. Il ne semble pas pour le moment que les prêts commerciaux soient en hausse. Il y a une bonne raison à cela, monsieur le Président. La plupart de nos PME sont endettées. Elles hésitent à contracter des emprunts supplémentaires à long terme parce que les taux d'intérêt ont eu des effets désastreux pendant la récession. Un grand nombre d'entreprises ont tout juste réussi à survivre.

Ceux qui savent lire le bilan et les états financiers des entreprises confirmeront que la plupart d'entre elles sont dans une situation très précaire. La plupart des sociétés ont saigné leur compte de bénéfices non répartis pour survivre à la récession. Beaucoup ont rogné leurs capitaux propres et ne fonctionnent plus aujourd'hui qu'avec un fonds de roulement amenuisé. Voilà je crois la situation véritable du plus grand nombre de nos petites et moyennes entreprises. Et c'est ce qui explique que les prêts aux entreprises sont en baisse, monsieur le Président. Leur situation est délicate. Elles craignent que s'il y a une légère remontée des taux d'intérêt, beaucoup de ces sociétés qui ont survécu à la récession ne tiendront pas le coup une deuxième fois. Accrochées par les dents, elles n'espèrent qu'une chose: c'est que les taux d'intérêt continuent à baisser. Voilà un de leurs espoirs, et ce que j'espérais trouver dans le budget.

Si l'on veut que les petites et moyennes entreprises survivent, qu'elles reprennent du poil de la bête, qu'elles redonnent du travail au plus grand nombre de nos 1,500,000 chômeurs—puisque le ministre des Finances ne cesse de répéter qu'il compte sur le secteur privé pour réduire le chômage—il ne faut pas que nos sociétés aient des bilans exsangues. Il faut qu'elles aient des fonds de roulement qui leur permettent de faire la soudure, il ne faut pas qu'il y ait la moindre chance que les taux d'intérêt remontent, que la reprise tout à fait précaire hésite le moins du monde. A court de capitaux propres, avec des fonds de roulement réduits et un endettement marqué, les entreprises n'ont tout simplement pas la possibilité de rattraper le mou, de résorber le chômage comme le ministre s'y attend.

D'accord, les initiatives en faveur des petites entreprises annoncées au budget seront les bienvenues lorsqu'elles se seront effectivement concrétisées. Mais le problème structurel va rester et décourager l'expansion qu'il nous faudrait pour nous attaquer au chômage.

Je constate avec le plus grand découragement que le ministre n'a rien fait en ce qui concerne l'allocation du coût en capital. J'estime que c'est une faute lourde. Je sais que l'Association des manufacturiers canadiens a exercé des pressions très énergétiques en ce sens, et suivant ce que m'ont dit des hommes d'affaires de tous les coins du pays, tout le monde s'attendait à des correctifs. Cette inaction inquiète beaucoup de monde. Ceux qui ne savent pas comment fonctionne l'allocation du coût en capital ne peuvent pas comprendre à quel point cela a été terrible pour la marge brute d'autofinancement de la